



---

# Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport

---

## Dossier d'Informations

---

ANNEES 2019-2020

Spécialité : « Animation Socioéducative  
ou culturelle »

Mention  
« Développement de projets, territoires  
ou réseaux »

**Les territoires en transitions**

---

### **Organisation / Volume / Calendrier du parcours de formation 2019 - 2020**

- **Date limite d'inscription** : 11 Décembre 2018
- **Sélection** : 11 Janvier 2019
- **Positionnement** : Du 21 au 24 janvier 2019
- **Début de la formation** : 21 Janvier 2019
- **Fin de la formation** : 18 Décembre 2020

**Volume de la formation théorique** : 814 heures  
dont 30 heures de formation individualisée

**Volume de l'alternance** : 20h hebdomadaire soit 1294  
heures au minimum

# Sommaire

## **A. Calendrier**

## **B. Processus certificatif**

## **C. Les territoires en transitions**

## **D. Le Parcours de Formation**

- Volume horaire
- Organisation pédagogique
- Contenu de formation
- Moyens pédagogiques mobilisés
- Ruban Pédagogique





EPREUVES	MODALITES de CERTIFICATIONS	Unités capitalisables	Objectifs Intermédiaires	INDICATEURS retenus dans la grille d'évaluation
<p><b>Epreuve N°1</b></p> <p><b>UC 3</b></p>	<p><b>Lieu de l'évaluation :</b> Structure d'alternance du stagiaire</p> <p><b>Nature de l'épreuve :</b> Mise en situation d'animation d'un temps de travail du partenariat + entretien d'évaluation de la séance pédagogique. Le candidat produit un document d'une dizaine de pages exposant le contexte et la globalité de son projet, une phase de formation puis son déroulement de séance</p> <p><b>Commission d'évaluation :</b> 1 expert désigné par le jury régional DRJSCS 1 expert désigné par l'OF Coodev'AD</p> <p><b>Condition d'organisation :</b> Présentation de la séance et du dispositif d'évaluation : 15' Le stagiaire réalise sa séance: 1h30 Entretien avec le jury après la séance : 45' 1 temps de concertation pour le jury</p> <p><b>Dates :</b> 1<sup>er</sup> Passage Dépôt du dossier OF : <b>1 Mars 2020</b> Proposition de <b>4 dates</b> pour la mise en situation entre le <b>1 avril et le 15 Juin 2020</b></p> <p>2<sup>ème</sup> passage : Dépôt du dossier OF : <b>15 Septembre 2020</b> Proposition de <b>4 dates</b> pour la mise en situation entre le <b>15 octobre et le 18 décembre 2020</b></p>	<p><b>UC 3</b></p> <p><b>EC de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative</b></p>	<p><b>OI.1 EC de définir les cadres de ses interventions pédagogiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrit son animation dans le cadre du projet de la structure</li> <li>- Rappelle les objectifs généraux de son projet d'action</li> <li>- Définit les objectifs opérationnels de son projet d'action</li> <li>- Conçoit un cadre pédagogique adapté au public</li> <li>- Inscrit son animation dans une démarche d'Education populaire</li> </ul>
			<p><b>OI.2 EC de conduire une intervention pédagogique en réunion</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maitrise des techniques d'animation proposées</li> <li>- Implique le groupe et les personnes dans la conduite du projet dans une démarche d'éducation populaire</li> </ul>
			<p><b>OI.3 EC d'encadrer un groupe dans le cadre de son intervention pédagogique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favorise la participation de son public dans l'expression</li> <li>- Permet la décision du groupe</li> <li>- Veille au respect et à l'intégrité physique et morale des participants</li> </ul>
			<p><b>OI.4 EC d'évaluer les interventions pédagogiques conduites</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construit un dispositif d'évaluation</li> <li>- Analyse les écarts entre les objectifs fixés et les résultats constatés</li> <li>- Formule des critères et indicateurs d'évaluation permettant de mettre en évidence la qualité d'une démarche participative.</li> </ul>
			<p><b>OI.5 EC de conduire des actions de formation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elabore et maitrise son plan d'intervention</li> <li>- Prépare les supports nécessaires à la conduite de son intervention</li> <li>- Adapte son intervention en fonction de la réaction du groupe</li> <li>- Facilite la compréhension</li> <li>- Apporte les ressources théoriques</li> </ul>

EPREUVES	MODALITES de CERTIFICATIONS	Unités capitalisables	Objectifs Intermédiaires	INDICATEURS retenus dans la grille d'évaluation
<p align="center"><b>Epreuve N°2</b></p> <p align="center"><b>UC 4</b></p>	<p><b>Lieu de l'évaluation :</b> Coodev'AD (Grenoble)</p> <p><b>Nature de l'épreuve :</b> Rédaction et présentation orale d'un dossier de 40 pages, présentant ainsi que la structuration d'un partenariat dans le cadre d'une action collective</p> <p><b>Commission d'évaluation :</b> 1 expert désigné par le jury régional DRJSCS 1 expert désigné par l'OF Coodev'</p> <p><b>Condition d'organisation :</b> Exposé : 15' Entretien : 45' 1 temps de concertation pour le jury</p> <p><b>Dates :</b> 1<sup>er</sup> Passage Dépôt du dossier OF : <b>5 mai 2020</b> Soutenance : <b>8 juin 2020</b></p> <p>2<sup>ème</sup> passage : Dépôt du dossier OF : <b>16 Octobre 2020</b> Soutenance : <b>16 Novembre 2020</b></p>	<p align="center"><b>UC 4</b></p> <p align="center"><b>Etre capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité</b></p> <p align="center"><b>EC d'animer un projet en partenariat dans un cadre d'Education Populaire</b></p>	<p><b>OI.1 EC de mobiliser les ressources techniques nécessaires au partenariat</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produit une analyse identifiant les enjeux (contraintes et opportunités) qui peuvent influencer une action collaborative</li> <li>- Est à l'initiative de la composition d'un groupe de travail dans la perspective d'un projet de territoire</li> <li>- Rédige un écrit correspondant aux normes professionnelles</li> <li>- Propose une analyse concernant sa posture d'animateur-coordonateur dans le processus collaboratif.</li> </ul>
			<p><b>OI.2 EC d'adopter les comportements professionnels relatifs à une démarche collective de projet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilise des techniques d'animation qui renforcent la coopération</li> <li>- Définit un cadre de travail qui sécurise les collaborateurs</li> <li>- Facilite l'initiative des participants au projet</li> <li>- Propose des outils de capitalisation des actions</li> </ul>
			<p><b>OI.3 EC d'anticiper le cadre juridique et réglementaire qui s'applique à la conduite d'un projet Partenarial sur son territoire.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répond aux besoins de contractualisation dans la conduite du projet (conventions, contrats, ...)</li> <li>- Identifie les contraintes institutionnelles de chaque partenaire</li> <li>- Prends en compte le cadre partenarial pour définir le support contractuel adéquat (conventions, contrats, ...)</li> <li>- Tient compte des réglementations en vigueur sur le territoire</li> <li>- Identifie les risques inhérents à la mise en œuvre du projet</li> </ul>

EPREUVES	MODALITES de CERTIFICATIONS	Unités capitalisables	Objectifs Intermédiaires	INDICATEURS retenus dans la grille d'évaluation
<p><b>Epreuve N°3</b></p> <p><b>UC 1 &amp; UC 2</b></p>	<p><b>Lieu de l'évaluation :</b> Coodev'AD (Grenoble)</p> <p><b>Nature de l'épreuve :</b> Rédaction et présentation orale d'un dossier de 50 pages environ, présentant un projet de développement à l'échelle du territoire. Ce document devra mettre en évidence</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les éléments d'un diagnostic sur lesquels reposent le projet de développement ;</li> <li>- Un plan d'actions</li> <li>- La conduite d'une action (au moins) et son analyse ;</li> <li>- La démarche participative du candidat en direction d'un groupe acteur du projet ;</li> <li>- Sa posture de coordinateur</li> </ul> <p><b>Condition d'organisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposé : 15'</li> <li>- Entretien : 45'</li> <li>- 1 temps de concertation pour le jury</li> </ul> <p><b>Commission d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 expert désigné par le jury régional DRJSCS</li> <li>- 1 expert désigné par l'OF Coodev'AD</li> </ul> <p><b>Dates :</b></p> <p><b>1<sup>ère</sup> Session :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépôt OF : <b>26 Mai 2020</b></li> <li>- Soutenance : <b>29 Juin 2020</b></li> </ul> <p><b>2<sup>ème</sup> session :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépôt OF : <b>16 Novembre 2020</b></li> <li>- Soutenance : <b>18 Décembre 2020</b></li> </ul>	<p><b>UC 1</b></p> <p><b>Etre Capable de concevoir un projet d'action</b></p>	<p><b>OI.1 EC d'analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observe les données offrant une lecture de la spécificité du territoire</li> <li>- Produit une synthèse à partir des données observées</li> <li>- Analyse les données en rapport avec le fonctionnement de sa structure</li> <li>- Analyse les données dans une perspective de projet d'action</li> </ul>
		<p><b>OI.2 EC de formaliser les éléments d'un projet d'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie des enjeux et formule une question à partir des données observées</li> <li>- Caractérise le public potentiellement concerné par un projet d'action</li> <li>- Définit les objectifs d'un projet d'action en lien avec le projet de la structure.</li> <li>- Définit les objectifs d'un projet d'action au regard des enjeux identifiés</li> <li>- Rédige un écrit correspondant aux normes professionnelles</li> </ul>	
		<p><b>OI.3 : EC de définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Propose une démarche pédagogique impliquant les différents acteurs du projet</li> <li>- Définit un échéancier d'action</li> <li>- Intègre les éléments de contraintes budgétaires à la réalisation d'un projet</li> <li>- Identifie les sources de financements</li> <li>- Prend en compte les conditions d'obtention des demandes de subvention.</li> <li>- Mobilise les ressources humaines nécessaires à la bonne conduite du projet</li> <li>- Définit les besoins matériels nécessaires au projet d'action.</li> </ul>	
		<p><b>UC 2</b></p> <p><b>EC de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action</b></p>	<p><b>OI.1 EC d'animer une équipe de travail</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie les niveaux de responsabilité de chaque personne de la structure (salariés et bénévoles)</li> <li>- Explique sa démarche d'animation de l'équipe de travail du projet</li> <li>- Donne son avis, prend position et argumente ses points de vue dans le cadre de la soutenance</li> <li>- Conduit la mise en œuvre du projet et rend compte à la structure</li> <li>- Anime le projet dans une démarche d'accompagnement des acteurs</li> </ul>
		<p><b>OI.2 EC de promouvoir le projet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablit une stratégie de communication du projet formalisée dans un plan de communication</li> <li>- Elabore un outil permettant de mesurer l'impact de son plan de communication</li> </ul>	
		<p><b>OI.3 EC de gérer la logistique du projet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démonstre de la bonne gestion des besoins logistiques et matériels du projet.</li> <li>- Met en place les actions du projet en lien avec les moyens matériels disponibles</li> </ul>	
		<p><b>OI.4 EC d'animer la démarche qualité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecte et fait respecter le cadre de travail et les procédures de la structure dans la mise en œuvre du projet</li> <li>- Evalue et décide des réajustements nécessaires avec l'équipe du projet à partir de critères et indicateurs d'évaluation.</li> <li>- Conduit un bilan avec l'équipe du projet</li> </ul>	

### C. Les territoires en transitions

Selon le site du CRDD « La société civile (citoyens, associations, entreprises, etc.) et les acteurs territoriaux (collectivités locales, etc.) participent à la transition des territoires à travers une diversité d'initiatives concrètes en matière d'alimentation (AMAP, jardins partagés, permaculture), de partage et de production (économie sociale et solidaire, monnaies locales, troc, éolien participatif, « fab-lab »), d'habitat (habitat participatif, auto-réhabilitation des logements économes), de reconquête de l'espace public, etc.

Cette multitude d'actions citoyennes, le plus souvent à l'échelle locale, place la vie quotidienne au premier plan, en accord avec des valeurs de solidarité, d'inclusion et d'humanisme, de sobriété et de proximité, de justice sociale et environnementale, de partage équitable du pouvoir et de démocratie directe »

Parce que le DEJEPS place au cœur des compétences d'un coordonnateur(trice) la notion de développement de territoire et de réseaux, Coodev'AD pense que cette démarche ne peut se réaliser sans intégrer de façon aboutie le concept de territoire en transition dans son parcours de formation.

Dans cette perspective de nombreuses expérimentations et rencontres sont envisagées. Entre autres, dans le cadre d'un séjour (une semaine) nous irons à la rencontre de professionnels ou d'acteurs qui, dans le cadre de projets de développement locaux, contribuent à la transition des territoires, dans une démarche durable.

- Nous découvrirons la conserverie du romanais initiée par la coopérative des centres sociaux
- Nous participerons à un temps de formation avec la coopérative des amanins,
- Nous nous inspirerons des instances décisionnelles mobilisées dans le cadre d'une politique démocratique et participative sur la commune de Saillans !
- ...



## D. Le parcours de formation

La session sera constituée d'un effectif compris entre 10 et 20 stagiaires.

### c.1 Volume horaire

La formation est de 814 heures réparties ainsi :

- 28 h de positionnement
- 756h de regroupement en OF
- 30 h de temps individualisé
  - 10h d'accompagnement individuel à distance
  - 10h de visite sur site
  - 10h de suivi individuel en centre

Alternance : 20h hebdomadaire soit 1294 heures au minimum dans la structure professionnelle

### c.2 Organisation pédagogique

Le parcours de formation est organisé sur 2 ans, mais les interventions théoriques se dérouleront sur 18 mois avec une fréquence régulière de 2 jours par semaine. La formation vise l'adéquation entre les interventions théoriques, la mise en œuvre d'un projet de développement vécu par chaque stagiaire sur sa structure d'alternance, et du processus certificatif du parcours.

L'organisation pédagogique prévoit 4 phases durant ce parcours :

- 1<sup>ère</sup> phase : La conception d'un projet de développement (Janvier 19 - Novembre 19) - UC 1 & 2
- 2<sup>ème</sup> phase : La conduite et le déroulement d'une action intégrée au projet de développement (Octobre 19 - Avril 20) - UC 3
- 3<sup>ème</sup> phase : L'analyse (Février 20 - Juin 20) - UC 2 & UC 4
  - o d'une action au regard du projet de développement ;
  - o de sa posture de coordonnateur ;
  - o des partenariats mis en œuvre.
- 4<sup>ème</sup> phase : Période de rattrapage (Juillet 20 - Décembre 20)

En complément à ce ruban pédagogique, nous organiserons des ateliers transversaux notamment pour accompagner les stagiaires dans un processus d'acquisitions de compétences par les écrits professionnels.

### c.3 Contenus théoriques

Phase 1 : Compétences visées	UC	Contenus de formation
Savoir observer son territoire	UC 1	<b>Environnement social de l'animateur :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les institutions françaises et européennes ;</li><li>- Les dispositifs des politiques publiques ;</li><li>- Les logiques de décentralisation et déconcentration à l'œuvre sur les territoires ;</li><li>- Quelles structures socioculturelles existent sur les territoires</li><li>- Les évolutions urbaines ;</li><li>- Territoires ruraux et développement ;</li><li>- Les profils de la famille aujourd'hui ;</li><li>- Les enjeux interculturels sur les territoires.</li></ul>
Mesurer les interactions entre les acteurs du territoire	UC 1	
Comprendre les enjeux des différents acteurs en présence sur le territoire	UC 1	
Connaitre la place de sa structure sur son territoire	UC 1	
Savoir identifier l'intérêt de chaque acteur de son territoire	UC 1-2-4	
Comprendre le cadre institutionnel de son territoire	UC 1	
Analyser la demande sociale et/ou la commande publique.	UC 1	
Utiliser une démarche de diagnostic	UC 1	
Utiliser une méthodologie de projet qui formule une	UC 1	

problématique en lien avec les conclusions du diagnostic.		<b>Méthodologie de recherche en sciences Sociales</b> - Collecte des données/ observation du terrain ; - Les méthodes de l'entretien ; - Les méthodes du questionnaire ; - La méthodologie des démarches participatives ; - Constitution d'un comité de pilotage. <b>Les acteurs et leurs valeurs sur le territoire</b> - Sociologie des organisations : quels enjeux pour les acteurs du projet ? <b>Le cadre du projet d'action</b> - Méthodologie de projet ; - Développement social local : place des acteurs dans le projet ; - Education populaire : actualité des valeurs et des méthodes ; - Le partenariat : sens et méthodes des coopérations ; - Recherche de financements. <b>Promotion du projet d'action</b> - Etablissement du plan de communication ; - Méthodologie de l'écrit : atelier plaisir d'écrire. <b>Gestion et organisation du projet</b> - Gestion de l'organisation à travers la planification, la logistique, le management d'équipe et le recrutement ; - Connaissance des publics.
Concevoir une démarche de projet, l'organiser et la planifier.	UC 1-2	
S'appuyer sur les valeurs de l'éducation populaire et les différents courants pédagogiques pour définir une démarche pédagogique	UC 1-2-3-4	
Mettre en œuvre une démarche participative associant les acteurs locaux	UC 1-2-3-4	
Définir des objectifs	UC 1	
Identifier les moyens nécessaires au projet	UC 1	
Définir un échéancier	UC 1	
Réaliser le budget du projet	UC 1-2	
Rechercher des financements	UC 1-2	
Elaborer un schéma partenarial avec les acteurs locaux	UC 4	
Mettre en œuvre une démarche participative impliquant les acteurs locaux	UC 3-4	
Donner le cadre de travail aux partenaires et prévoir un conventionnement qui formalise la coopération	UC 3-4	
Construire une démarche d'évaluation qui s'appuie sur des outils en accord avec les valeurs de l'éducation populaire.	UC 1-4	
Concevoir un plan de communication	UC 2	

Phase 2 : Compétences visées	UC	Contenus de formation
Mettre en œuvre le projet dans un cadre d'éducation populaire en associant les acteurs.	UC 2-4	<b>Méthodologie de recherche en sciences Sociales</b> - Constitution d'un comité de pilotage <b>Les acteurs et leurs valeurs sur le territoire</b> - Constitution d'un comité de pilotage
Maitriser les cadres réglementaires qui s'appliquent au champ du partenariat (appels à projets, droit des conventions, cadre des dispositifs)	UC4	<b>Les acteurs et leurs valeurs sur le territoire</b> - Développement durable : place de l'environnement dans la démarche - Animation et culture : quelle dynamique avec les habitants ? <b>Le cadre du projet d'action</b> - Méthodologie de projet - Le cadre réglementaire du projet - Comptabilité de secteur et comptabilité analytique - Courants et méthodes pédagogiques <b>Promotion du projet d'action</b> - Méthodologie de l'écrit : atelier plaisir d'écrire
Participer à la constitution d'un groupe porteur du projet	UC 2-4	<b>Gestion et organisation du projet</b> - Gestion de l'organisation à travers la planification, la logistique, le management d'équipe et le recrutement - Le cadre des réglementations - La conduite de réunion : outils et méthodes - La législation du travail - Assurance et responsabilité civile - Les différentes démarches pédagogiques
Mettre en œuvre une démarche pédagogique cohérente, adaptée aux objectifs et au groupe porteur	UC 3	<b>La gestion d'un groupe</b> - Dynamique de groupe - Les postures d'accompagnement - La notion de développement personnel, d'engagement et de promotion sociale - Représentation institutionnelle et partenariat - Les procédures de travail partagées - La gestion des conflits - La délégation et la coordination d'équipe
Mettre en place des modalités de fonctionnement	UC 2-3	<b>La dynamique participative</b>
Mobiliser des supports pédagogiques adaptés	UC 3	
Conduire des réunions en utilisant des techniques de distribution et de stimulation de la parole	UC 3	
Permettre l'autonomie des participants	UC 3	
Mener le projet en toute sécurité pour les publics	UC 4	

Mener le projet dans le cadre réglementaire qui s'applique.	UC 4	- Monter un réseau de partenaires sur un territoire - Travail collectif et coopérations - Enjeux du partenariat = quel sens sur le territoire ? - Conduite de démarches participatives
Décider des réajustements nécessaires au projet en collaboration avec le groupe porteur	UC 2	- Le partenariat comme ressource - Conduire des réunions avec différents groupes - Education populaire et dynamiques collectives
Suivre l'évolution du budget	UC 2-4	<b>La posture de formation</b> - Eléments de psychosociale pour favoriser la communication - Conduire une action de formation
Rendre compte à sa structure du déroulement du projet	UC 2	- Conduire des apprentissages techniques - Elaborer des scénarios pédagogiques et des supports d'intervention - Evaluer une session de formation
Communiquer de façon adaptée avec les acteurs, les partenaires et les institutions locales	UC 2	<b>La sécurité et la réglementation</b> - Sociologie de la violence et des conduites à risques - Cadre juridique et réglementaire des ERP - Responsabilités des encadrants

Phase 3 : Compétences visées	UC	Contenus de formation
Mobiliser des outils d'évaluation adaptés à une démarche collective	UC 3	<b>Le cadre du projet d'action</b> - Méthodologie de projet - Comptabilité de secteur et comptabilité analytique  <b>Promotion du projet d'action</b> - Méthodologie de l'écrit : atelier plaisir d'écrire  <b>Evaluation du projet d'action</b> - Méthodologie de l'évaluation - Les représentations à l'œuvre dans l'évaluation - Elaborer des outils d'évaluation - Comptabilité ; procédures de contrôle du budget
Conduire une évaluation avec les acteurs du projet	UC 2-3	
Analyser les résultats produits par l'évaluation	UC 2	
Conduire un bilan avec l'équipe du projet	UC 2	
Conduire un bilan pédagogique dans une démarche collective	UC 2-3-4	
Produire un budget réalisé	UC 2	
Analyser sa posture d'animateur-coordonateur dans le cadre d'une démarche collaborative	UC 4	
Rendre compte du budget réalisé, en interne à sa structure et en externe à destination des financeurs du projet	UC2	

Ateliers Transversaux : Compétences visées	UC	Contenus de formation
Identifier la nature de sa relation à l'écrit	UC 1-2-3-4	<b>Les écrits professionnels</b> - Ateliers plaisir d'écrire - Communication écrite - Structuration d'un écrit professionnel - Suivi individuel des écrits intermédiaires et finaux  <b>Les attendus professionnels</b> - témoignages de professionnels de la coordination de projets - La fonction tutorale - Présentation du DE - Utilisation d'espaces collaboratifs via internet  <b>L'articulation théorie/pratique</b> - Elaborer une fiche de lecture - Choisir un ouvrage en lien avec son terrain professionnel - Insuffler des éléments théoriques dans un projet de secteur
Produire des écrits professionnels	UC 1-2-3-4	
Comprendre les attendus professionnels du DE	UC 1-2-3-4	
Utiliser un espace collaboratif	UC 1-2-3-4	
Exploiter ses lectures dans sa pratique professionnelle	UC 1-2-3-4	

#### **C.4 Moyens pédagogiques mobilisés**

Le parcours de formation DE.JEPS se déroule en alternance. Outre les 814 heures de formation théorique au Centre de formation (CF), les stagiaires réalisent au minimum 1294 heures en structure professionnelle (SP). Leurs fonctions doivent répondre au niveau de responsabilité professionnelle visé par le diplôme. Ainsi le stagiaire doit exécuter les missions d'un coordonnateur d'un projet de développement pour la SP.

Dans une démarche formative, lors de chaque période en SP (à partir du mercredi de chaque semaine), il sera donné au stagiaire des consignes de travail.

La Coodev'AD mettra en place des moyens pour le suivi lors des jours en SP :

- Le coordonnateur de la formation pour assurer le lien CF-SP ;
- un tuteur pour accompagner la formation du stagiaire en SP ;
- un formateur référent pour accompagner les écrits pour la certification du stagiaire ;
  
- le livret du stagiaire
- la convention stagiaire/employeur/Coodev'AD' qui fixe les conditions d'alternance
- des bilans individuels réguliers (mensuels) et confidentiels ;
- Des bilans collectifs réguliers (mensuels) réalisés avec le groupe en CF et communiqués aux tuteurs.

#### **Le tuteur**

Chaque stagiaire est suivi dans la structure par un tuteur. Il doit disposer d'un niveau de qualification et de compétence adapté à la formation DEJEPS. La désignation du tuteur relève du responsable juridique de la structure. Dans la situation où la structure n'est pas en capacité de désigner un tuteur, le centre de formation proposera un conseiller pédagogique extérieur qui sera validé par la structure afin de disposer d'une légitimité dans sa fonction au sein de l'organisation. En ce sens, le maillage territorial fort du réseau de Coodev'AD est un atout pour garantir à chacun un tutorat efficace.

Dans sa fonction de guidance, le tuteur est aidé par le coordonnateur de la formation qui reste un interlocuteur permanent pour conseiller et renseigner les tuteurs. De plus le formateur référent viendra compléter et appuyer l'action du tuteur.

#### **Le formateur référent**

Coodev'AD nomme pour chaque stagiaire un formateur référent. Celui-ci a pour engagement principal le suivi individualisé du parcours de formation du stagiaire, notamment pour la mise en œuvre du projet de développement en SP. Il effectue des visites sur site pour rencontrer le stagiaire et le tuteur en situation. Il est garant de la réalisation des consignes par le stagiaire lors de son expérience dans l'entreprise. Il guide et conseille le stagiaire dans ses actions, dans ses écrits professionnels et dans son articulation avec la SP.

#### **Les missions du stagiaire**

Pendant ses 24 mois de formation en alternance, le stagiaire de la formation professionnelle doit occuper des fonctions de coordination au sein de la SP. Cela signifie qu'il a par exemple la responsabilité d'un secteur d'intervention, d'une délégation du directeur dans un domaine ou du pilotage d'un projet d'envergure avec des acteurs diversifiés. Il aura à exercer des responsabilités qui lui permettront d'expérimenter des démarches d'animation de nature à certifier son niveau III de formation professionnelle.

<p><b>L'alternance est conçue comme la partie centrale de la formation. Elle permet au stagiaire de mettre en œuvre et d'expérimenter les acquis tout au long du cursus. Elle est également le support des certifications.</b></p>
--

## c.5 Ruban Pédagogique

Dates	UC1	UC2	UC3	UC4	AT	Tot.J	objectifs de l'alternance	Evaluation Formative
<b>2019</b>								
Du Lundi 4 au vendredi 8 Février 2019	3	1		1		5	Repérage des principaux éléments de la structure : Acteurs, projet politique et du territoire d'intervention de la structure et spécificités	CP préparé par le groupe Formulation d'une question Initiale Identification de sa question de terrain
Lundi 11 et Mardi 12 Février 2019	1	1				2		
Lundi 4 et Mardi 5 Mars 2019	1			1		2		
Lundi 11 et Mardi 12 Mars 2019	1	1				2		
Lundi 18 et Mardi 19 Mars 2019	1			1		2		
Lundi 25 et Mardi 26 Mars 2019		2				2		
Lundi 1 et Mardi 8 Avril 2019	1	1				2	Mise en œuvre d'un recueil de données sur le territoire de la la structure et une enquête questionnaires / entretiens	DL : Restitution d'une observation de territoire
Lundi 8 et Mardi 9 Avril 2019	1			1		2		
Lundi 29 et Mardi 30 Avril 2019		1		1		2		
Lundi 6 et Mardi 7 Mai 2019	1	1				2		
Lundi 13 et Mardi 14 Mai 2019	1		1			2		
Lundi 20 et Mardi 21 Mai 2019		1		1		2		
Lundi 27 et Mardi 28 Mai 2019			1	1		2	Analyse des données collectées	Observation d'une action réalisée en partenariat
Lundi 3 et Mardi 4 Juin 2019		1		1		2		
Lundi 10 et Mardi 11 Juin 2019	1		1			2		
Lundi 17 et Mardi 17 Juin 2019	1			1		2		
Lundi 24 et Mardi 25 Juin 2019	1	1				2		
Lundi 1 et Mardi 2 Juillet 2019			1	1		2	Formalisation du diagnostic et pré élaboration du projet d'action	Présentation du Diagnostic en cours : 1er éléments d'observatiion
Lundi 9 et Mardi 10 Septembre 2019	1			1		2		
Lundi 16 et Mardi 17 Septembre 2019	1	1				2		
Lundi 23 au vendredi 24 Sept. 2019			5			5	Finalisation du diagnostic et élaboration de la démarche pédagogique de mise en œuvre du projet	Présentation des Actions possibles
Lundi 30 Sept. et Mardi 1 Oct. 2019	1			1		2		
Lundi 7 et Mardi 8 octobre 2019	1	1				2	Finalisation de la démarche pédagogique de mise en œuvre du projet	3/12 : Dépôt des diag.
Lundi 14 et Mardi 15 octobre 2019					2	2		
Lundi 4 et Mardi 5 Novembre 2019	1				1	2	Finalisation de la démarche pédagogique de mise en œuvre du projet	16/12 : Epreuve Formative - Présentation des diag.
Lundi 18 et Mardi 19 Novembre 2019					2	2		
Lundi 25 et Mardi 26 Novembre 2019		1	1			2		
Lundi 2 et Mardi 3 Décembre 2019			1	1		2		
Lundi 9 et Mardi 10 Décembre 2019		1	1			2		
Lundi 16 et Mardi 17 Décembre 2019	1		1			2		

## 2020

Lundi 6 et Mardi 7 Janvier 2020			1	1		2	Réalisation du projet / coordination des acteurs - Elaboration d'éléments objectifs pour l'évaluation du projet	Préparation et mise en œuvre de débat par groupe		
Lundi 13 et Mardi 14 Janvier 2020		1		1		2				
Lundi 20 et Mardi 21 Janvier 2020			1		1	2				
Lundi 27 et Mardi 28 Janvier 2020			1		1	2				
Lundi 3 et Mardi 4 Février 2020		1	1			2	Analyse de la posture de coordination / Impulsion et animation du partenariat sur le territoire en lien avec le projet d'action / Elaboration d'un budget d'action	Projet collectif : Finalisation et bilan collectif + Préparation et mise en œuvre de débats par groupe		
Lundi 10 et Mardi 11 Février 2020	1		1			2				
Lundi 17 et Mardi 18 Février 2020		1			1	2				
<b>Epreuve UC3 - Dépôt Dossier : 1/03/2020</b>										
Lundi 9 et Mardi 10 Mars 2020		1		1		2	Mise en œuvre une démarche pédagogique pour l'animation d'un collectif de projet	Préparation et mise en œuvre de débats par groupe / Entretien individuel et CP		
Lundi 16 et Mardi 17 Mars 2020		1		1		2				
Lundi 23 et Mardi 24 Mars 2020			1	1		2				
Lundi 30 et Mardi 31 Mars 2020			1		1	2				
<b>Epreuve UC3 - Séance d'animation: Entre le 1/04 et le 15/06/2020</b>										
Lundi 6 et Mardi 7 Avril 2020		1		1		2	Eprouver une situation de formation / Eprouver Les postures d'accompagnement Evaluation des actions menées et du projet en cours de réalisation	Présentation de son analyse		
Lundi 4 et Mardi 5 Mai 2020					2	2				
<b>Epreuve UC4 - Dépôt dossier : 5/05/2020</b>										
Lundi 11 et Mardi 12 Mai 2020				1	1	2				
Lundi 18 et Mardi 19 Mai 2020				1	1	2				
Lundi 25 et Mardi 26 Mai 2020				1	1	2				
<b>Epreuve UC1 &amp; UC2 - Dépôt OF : 26/05 - Dépôt DRJSCS : 29/05/2020</b>										
Mardi 2 Juin 2020		1				1				
Lundi 8 Juin 2020	1					1				
<b>Epreuve UC4 - Soutenance : Lundi 8 Juin 2020</b>										
Lundi 15 et Mardi 16 Juin 2020			1		1	2				
Lundi 29 Juin 2020			1			1				
<b>Epreuve UC1 &amp; UC2 - Soutenance : Lundi 29 Juin 2020</b>										
Lundi 14 et Mardi 15 Septembre 2020			1		1	2	Travail individualisé selon rattrapage			
<b>Epreuve UC3 - Dépôt Dossier : 15/09/2020</b>										
Lundi 12 Octobre 2020				1		1				
<b>Epreuve UC3 - Séance d'animation: Entre le 15/10 et le 18/12/2020</b>										
<b>Epreuve UC4 - Dépôt dossier : 16 Octobre 2020</b>										
Lundi 16 Novembre 2020				1		1				
<b>Epreuve UC4 - Soutenance : Lundi 16 Novembre 2020</b>										
<b>Epreuve UC1 &amp; UC2 (2) - Dépôt OF : 16/11 - Dépôt DRJSCS : 18/11/2020</b>										
Vendredi 18 Décembre 2020		1				1				
<b>Epreuve UC1 &amp; UC2 (2) - Soutenance : Vendredi 18 Décembre 2020</b>										
		22	23	23	24	16	108			
		154	161	161	168	112	756			